



www.fnfte.cgt.fr

## Déclaration liminaire CGT au CT de la Base de Défense de Mourmelon-Mailly du 12 décembre 2017

Monsieur le président,  
Mesdames, Messieurs,

A l'occasion de ce Comité Technique, la **CGT** réaffirme ses positions sur les sujets suivants :

- **Parcours Professionnel Carrière et Rémunération** : La CGT dénonce encore une fois un accord insuffisant pour les fonctionnaires.

Accord qui ne compense pas la perte de pouvoir d'achat liée au blocage du point d'indice pendant 6 ans.

De plus, après l'aumône pré-électorale des 1,2%, le point d'indice est à nouveau gelé et à peine mis en place, le PPCR est déjà suspendu ; **ce qui montre malheureusement l'intérêt porté aux agents de l'Etat.**

- **Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Expérience Professionnelle** :

ce dispositif toujours méconnu des agents nécessite l'organisation de réunions d'information. Peu d'agents connaissent l'existence des tickets avancement et mobilité. Le ticket mobilité méconnu des agents l'est également de la hiérarchie qui peine à l'appliquer lors de mobilités internes.

Nous dénonçons toujours ces mesures qui individualisent la rémunération, amènent une concurrence entre collègues et dégradent le cadre de vie au travail en générant des frustrations.

Les groupes IFSE ainsi que la répartition cette année du CIA en sont des exemples concrets et contribuent à la casse du statut des fonctionnaires.

- **Dialogue social** : La **CGT** ne peut que constater un dialogue social de qualité minimale, délais de transmission de documents trop courts, informations tardives et passage en force sont des exemples malheureusement courants.

- **Ouvriers de l'Etat** : La casse et le glissement du statut des Ouvriers de l'Etat vers une « fonctionnarisation » progressive n'est pas un gage de maintien de nos activités.

Les bordereaux de salaire, précédemment indexés sur la métallurgie parisienne, étaient une des structures fondamentales du statut des Ouvriers de l'Etat et permettaient à la Fonction Publique de recruter des agents sur un statut avec une forte attractivité et par là même de pérenniser nos missions.

Le Ministère des Armées, s'il fallait encore le préciser, n'est pas un employeur comme un autre et comme tout service public, on ne doit donc pas y appliquer une gestion d'entreprise. Nos missions sont spécifiques et assurent la défense de notre pays.

- **Recrutement** : Nous demandons des recrutements sous statut à hauteur des missions de notre ministère, **il est incompréhensible qu'une fonction régaliennne de la France soit réalisée par des personnels contractuels.**

De plus, le recrutement massif de contractuels crée de la précarité et relève d'une gestion à court terme sans assurer l'avenir de nos missions.

- **Apprentis** : les apprentis que nous formons doivent également pouvoir être recrutés localement afin de ne pas laisser perdre ces compétences et préparer l'avenir de notre ministère.

- **Maintien en Condition Opérationnelle** : comme nous l'avons déjà évoqué lors d'un précédent CT BdD, la **CGT** est également très inquiète de l'avenir du MCO terrestre.

Les « fuites » concernant le MCO aéronautique, reliées aux déclarations récentes du Ministre des Armées, laissent présager un changement de statut du **Service Industriel Aéronautique** vers une semi-privatisation; quel avenir pour le MCO terrestre avec la présence grandissante de NEXTER dans nos établissements ?

Pour la **CGT**, le MCO doit rester une mission étatique, **les personnels ont depuis longtemps prouvé leurs compétences et sens du Service Public.**

Compétences particulières d'ailleurs recherchées et débauchées par les entreprises privées.

Merci de votre attention.

Les élus **CGT** : Marc BICHOUARD, Sébastien BERNIER, Alain DUPREZ, Steve DELISE, Eric MILITZER, Alain CLEMENT.

**Fédération Nationale  
des Travailleurs de  
l'Etat**

263 rue de Paris - Case 541

93515 Montreuil Cedex

Tél. 01 55 82 89 00 Fax 01 55 82 89 01

Mail : trav-etad@cgt.fr